



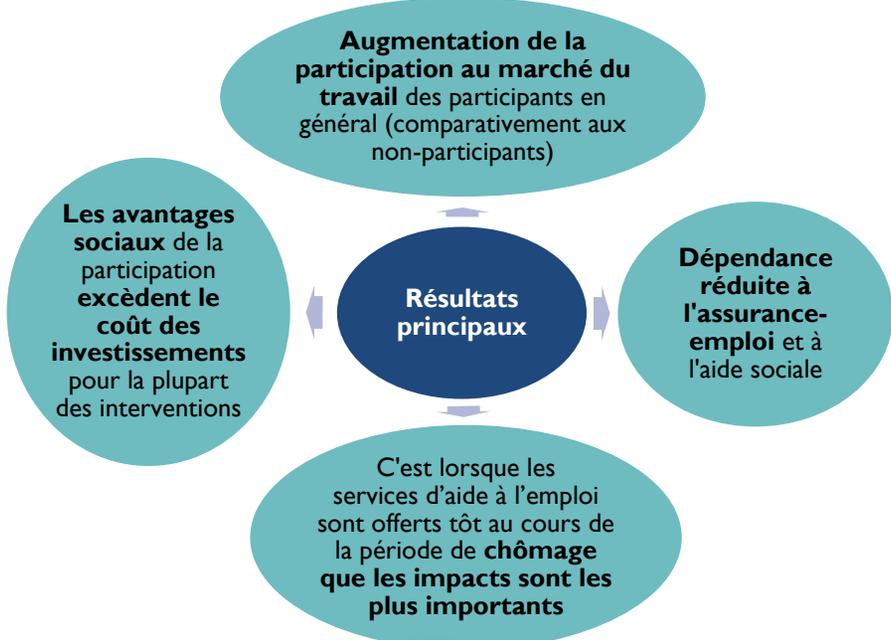
# Évaluation des ententes sur le développement du marché du travail 2012-2017

## Ententes sur le développement du marché du travail

EDSC investit 2,14 milliards de dollars chaque année pour aider les Canadiens au chômage qui sont admissibles aux prestations d'assurance-emploi à trouver et à conserver un emploi.

Ce sont les provinces et les territoires qui conçoivent et exécutent les prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les programmes et les services examinés sont les suivants : Développement des compétences, Développement des compétences (volet Apprenti), Subventions salariales ciblées, Partenariats pour la création d'emplois et Services d'aide à l'emploi.



### Approche non expérimentale pour l'estimation des impacts différentiels

PARTICIPANTS	GRUPE DE COMPARAISON	IMPACTS DIFFÉRENTIELS
Revenu annuel moyen	Revenu annuel moyen	(changement attribuable à la participation au programme)
<b>Avant la participation = 30 000 \$</b>	<b>Avant la période de participation = 31 000 \$</b>	<b>+ 3 000 \$</b> (c.-à-d. 8 000 \$ - 5 000 \$)
<b>Après la participation = 38 000 \$</b>	<b>Après la période de participation = 36 000 \$</b>	
<b>Changement en matière de revenu = + 8 000 \$</b>	<b>Changement en matière de revenu = + 5 000 \$</b>	

